

Accueil et recueil de la parole des enfants victimes les principales balises à connaître pour mieux les soutenir



Séminaire à distance via Zoom

Intervenantes :

Magalie CARCEL, conseillère technique de Service social auprès du Dasen d'Ille-et-Vilaine, adjointe au responsable départemental du service social en faveur des élèves (Education Nationale), formatrice spécialisée notamment sur la problématique de l'accueil de la parole des enfants victimes.

Cécile PERONNET, adjudante de gendarmerie, enquêtrice sur les violences intrafamiliales à la brigade de protection des familles de Rennes menant des auditions d'enfants victimes, formatrice au recueil de la parole.

Coordinatrice pédagogique :

Karine SENGHOR, directrice générale de l'Action Sociale et de l'École de la Protection de l'Enfance, organisatrice des Assises Nationales de la Protection de l'Enfance.

Objectifs :

> Concernant les notions de bases de l'accueil de la parole >> Mieux réagir et mieux agir face à un enfant qui se confie ou se dévoile sur des violences qu'il subit (notamment sexuelles) dans le cadre de l'école, d'un suivi éducatif, d'un placement, ou tout autre situation, pour permettre, après ce dévoilement, l'accompagnement le plus adapté à ses besoins par l'adulte qui reçoit ce dévoilement et les autres personnes amenées à intervenir autour de lui.

> > Concernant les notions de bases du recueil de la parole >> Mieux comprendre comment se déroule une audition d'enfant victime, les techniques utilisées pour favoriser le dévoilement tout en rassurant autant que possible l'enfant, pour mieux l'accompagner avant et après cette étape cruciale et délicate dans le processus éducatif et judiciaire.

Avertissement: Il ne s'agit pas là de former des professionnels à l'audition des victimes (des formations spécifiques existent pour les enquêteurs chargés de ces auditions). En leur partageant les bases des techniques d'accueil et d'audition des enfants victimes, il s'agit là de sensibiliser les professionnels du champ éducatif, social, médical, judiciaire, aux faux pas à éviter, favoriser les bons réflexes, et leur permettre de mieux soutenir en amont et en aval les enfants qu'ils accompagnent.

Public : Tout professionnel de la protection de l'enfance et de l'accompagnement des jeunes (dans les services Ase, services éducatifs, médicaux, judiciaires), en lien avec les mineurs confiés ou en lien avec les professionnels qui s'en occupent.

Programme :

Matinée : Les bases de l'accueil de la parole d'un enfant victime qui se dévoile

- Mise en contexte et définition des périmètres respectifs de l'accueil et du recueil de la parole des enfants victimes.

- Accueillir la parole d'un enfant qui se confie ou se dévoile, qu'est-ce que cela implique pour l'enfant, pour le professionnel qui y est confronté, pour les autres ? Quels enjeux pour l'après ?

- Les attitudes à favoriser / Les attitudes à éviter que l'on soit travailleur social, professeur, acteur éducatif, social, médical, judiciaire, pour le bien être de l'enfant comme pour la suite du processus, ...

- Comment gérer ses propres émotions et la peur de se tromper ?

- Pourquoi croire ce qui a été dit par l'enfant, avant de douter.

Deux temps d'échange avec les stagiaires avec témoignages et exercices concrets issus de situations réelles.

Après-midi: Les bases du recueil de la parole d'un enfant victime lors d'une audition

- L'Intérêt du recueil de la parole : l'audition d'un enfant victime : à quoi ça sert ?

- > Protéger les mineurs victimes
- > Le recueil comme élément de preuve

- Le process du recueil de la parole : dans quel cadre ? avec quelles techniques, quels outils, quelle posture pour l'enquêteur ?

- > L'UAPED : genèse et fonctionnement
- > Le protocole du NICHD : genèse, structure et décriptage

- Les points de vigilance pour celui qui recueille la parole : que dit l'attitude de l'enfant, que vit-il au moment de l'audition ?; les enseignements à en tirer pour les professionnels qui l'accompagnent en amont et en aval.

Deux temps d'échange avec les stagiaires avec témoignages et exercices concrets issus de situations réelles.

Rappel : Il ne s'agit pas là de former des professionnels à l'audition des victimes (des formations spécifiques existent pour les enquêteurs chargés de ces auditions). En leur partageant les bases des techniques d'accueil et d'audition des enfants victimes, il s'agit là de sensibiliser les professionnels du champ éducatif, social, médical, judiciaire, aux faux pas à éviter, favoriser les bons réflexes, et leur permettre de mieux soutenir en amont et en aval les enfants qu'ils accompagnent.

Modalités de déroulement : Webinaire + (6 heures – une journée) via l'application Zoom.

Formation synchrone et asynchrone : un « replay » du webinaire et les documents connexes, est accessible sur la plateforme de formation à distance 'praxislab.education'

Interventions des intervenantes entrecoupées de 2 temps d'échanges avec les stagiaires par demi-journée (réponses aux questions et exemples de situations exposées par les stagiaires) durant

lesquels des cas pratiques seront exposés et collectivement examinés. Des extraits vidéo de témoignages ou d'initiatives inspirantes pourront aussi être présentées.

Modalités d'évaluation

L'évaluation des acquis sera réalisée, en fin de webinaire par un temps de 30 minutes consacré au retour oral des participants sur l'atteinte des objectifs annoncés, complété d'une évaluation flash plus globale par écrit dans le Chat dite "Pépites-Cailloux". Puis, un questionnaire d'évaluation leur sera adressé dans les 48h suivant le webinaire pour recueillir leur avis écrit plus détaillé sur la qualité du webinaire et leur satisfaction quant à l'atteinte des objectifs attendus.

Horaires : 10h00-13h00 /14h00-17h00

Taux de satisfaction : nouveauté en 2023.

Organisme de formation : L'Action Sociale dans le cadre de sa marque L'Ecole de la Protection de l'Enfance.



L'Action Sociale
Société d'édition et de formation

L'ÉCOLE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

LES ASSISES DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Le BPE LE BULLETIN DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Le JAS LE JOURNAL DES ACTEURS SOCIAUX

13, boulevard Saint-Michel Paris 75005 Tél.: 01 53 10 24 10

L'Action Sociale est certifiée Qualiopi au titre de ses actions de formation

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante:
ACTIONS DE FORMATION